



COMITÉ RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE DE TIR À L'ARC

Association sportive – loi 1901

Siège social : 02, avenue de l'université 33400 TALENCE

Siret : 397 579 855 00040

APE (NAF) : 9312Z – RNA : W471003163

REUNION DE BUREAU DU 6 JUIN 2017

COMPTE RENDU

Thème de la réunion : Ordre du jour

- Budget communication
- Frais Ruelle suite à l'annulation de Championnat Régional Salle Jeunes
- CTR/CTL : action pour la préparation des championnats de France
- Forum d'entraînement
- CTR : achat d'un vidéo projecteur
- Règlement intérieur
- Délégué technique
- Fonctionnement des arbitres
- Action 23 juin 2017 avec le CROS

Date de la réunion : Mardi 06 juin 2017 à 18 H00

Présents : Patrick BOUTON, Éric DELANNOY, Jean-Luc PELLEGRINI, Nadine SECHET, Jean-Marie TOVO, Nathalie MONIN

Invités : Marie-Claude DERMINEUR, Thomas CASSANT

Heure de début : 18 h 00

Heure de fin : 20 h 20

Durée : 02 h 20

Communication : une étude a été faite par Patrick BOUTON, concernant des supports de communication (banderole, oriflamme, kakemono, flyers) pour valoriser nos compétitions fédérales et salons sur lesquels, le Comité Régional sera présent. Patrick BOUTON doit faire parvenir au comité le type de communication, pour faire établir plusieurs devis.

Un courrier a été envoyé au Conseil Régional Nouvelle Aquitaine de Gironde, pour une demande d'articles promotionnels. Actuellement, pas de réponses, compte tenu de la nouvelle organisation de la Région, une réponse nous sera donnée en septembre 2017.

Championnat Régional salle jeunes 2017 :

Compte tenu de l'alerte préfectorale météorologique niveau rouge, le vendredi 3 février 2017 à 16 H 30, il a été décidé d'annuler la compétition jeunes du samedi 4 février 2017.



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



Le club organisateur, les archers de la Touvre ont présenté une facture au Comité Régional pour indemnisation de frais engagés en amont. Il a été décidé de rembourser 700 € à ce club.

Championnat de France par équipes régionales /Semaine jeunes :

La FFTA ayant annulée cette compétition, le CTR et CTL réfléchissent à une action de remplacement. Des journées pour les jeunes qui vont au France en individuel et par équipe de club, vont être finalisées. Le CTR et le CTL vont se réunir très prochainement à ce sujet, pour proposer un suivi. Ils seront présents également aux championnats de France.

Forum d'entraînement :

2 journées vont être organisées sur le thème de « l'habiletés mentales et apprentissage »:

- 19/11/2017 au club des Archers de Boé
- 17/12/2017 au Creps de Poitiers

Un flyer est en cours de préparation et les informations concernant ces 2 actions vont être envoyées aux clubs et mises en ligne.

Vidéo-projecteur :

Le vidéo-projecteur du CTR est à remplacer, un devis d'un montant de 499 € HT est proposé et validé.

Règlement intérieur :

Geneviève FREUND a transmis une nouvelle écriture du règlement intérieur, après la prise en compte des modifications qui lui sont parvenues.

Une réunion de l'ensemble du comité directeur va avoir lieu en septembre, et le nouveau règlement sera mis au vote.

Délégué technique :

Après plusieurs questionnements sur la mise en place des délégués techniques sur les Championnats Régionaux / DR / DRE.

Il a été décidé que les délégués techniques seront missionnés sur :

- Le championnat régional salle jeunes et adultes
- Les épreuves de DR / DRJ / DRE
- Le championnat régional FITA scratch, jeunes et vétérans

Sur toutes les autres compétitions fédérales, l'arbitre responsable assurera le rôle du délégué technique.

Patrick BOUTON a transmis une première mouture du cahier des charges pour les délégués techniques. Un appel à compétence sera lancé en début du 4ème trimestre pour compléter les candidats, sur l'ensemble du territoire.

Une formation va être mise en place concernant ces postes de délégué technique, en réflexion avec Xavier VERAY de la FFTA.

Fonctionnement des arbitres :

Une harmonisation doit être mise en place au 1 septembre 2017, concernant le défraiement des arbitres.

Une étude par le PCRA, Jean-Luc Roudier et la commission arbitres vient d'être proposée, actuellement 3 modes différents de défraiement sont appliqués (selon les anciennes régions).

Après réflexion, deux modes de gestion sont privilégiés :

- Mode de gestion mutualisée, la gestion est entièrement effectuée par le secrétariat du Comité Régional et l'arbitre ne sollicite plus le club
- Mode club, présentation directement au club organisateur le jour de la compétition par l'arbitre

Il est demandé à Jean-Luc ROUDIER de finaliser le projet.

Une décision va être prise prochainement, par le bureau.

Action du 23 juin 2017 avec le CROS

Journée Olympique, Paris 2024 s'invite au Creps de Bordeaux « Bouger, Apprendre, Découvrir »

Virginie Arnold a accepté de s'investir dans cette organisation en tant que médaillée olympique, accompagnée par le CTR Patrick Lebeau.

Salon Vivons 100%Sports 2017

Comme tous les ans, le Comité Régional tiendra un stand au salon des sports, un appel à bénévoles va être fait. Si un créneau horaire s'avère disponible, une représentation de notre discipline sera réalisée dans les arènes du salon. Nous demanderons à des médaillés olympiques, à des archers valides et handicapés de niveau international, de la Nouvelle Aquitaine de bien vouloir participer à cette journée.

Intranet régional

Une étude est mise en place pour mettre un éventuel intranet régional à l'instar de la FFTA, pour le partage plus aisé des documents de chaque commission

Creps Talence

Une réunion a eu lieu le 9 mai 2017 à Talence, avec le Président de la FFTA et le DTN, les principaux dirigeants du CREPS, le CTR, le Président du club de Pessac, le responsable de la commission communication et le directeur administratif du Comité Régional. Cette réunion a été organisée pour retravailler la convention fédérale annuelle d'utilisation, entre les divers intervenants, compte tenu des diverses fusions effectuées.

Un rendez-vous sera fixé avec le nouveau DTN Benoît BINON, pour fixer les règles de conventionnement avec le Comité Régional.

Fin de la réunion à 20 h 20

Le Président,
COMITE REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE
de TIR à L'ARC
siège Social : 2 Av. de l'Université
33400 - TALENCE
siège Administratif : Château d'Allot
47550 - BOE
09 69 80 33 56
contact@arc-nouvelle-aquitaine.org

Jean-Marie TOVO



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT

